

- **Quelles sont exactement les restrictions ?**

*les arrosages automatiques ou au moyen de jets des jardins, pelouses, zones herbeuses et plates-bandes sont interdits ;*

*les nettoyages extérieurs (véhicules, cours, terrasses, etc.) sont interdits ;*

*le remplissage des piscines, spas et jacuzzis privés est interdit.*

- **Qu'est-il permis de faire et quelles sont les recommandations de la Ville ?**

***Autorisé :** arroser à la main avec parcimonie en soirée ou tôt le matin ; ajuster le niveau d'eau des piscines, spas et jacuzzis privés déjà remplis ;*

*Laver les véhicules dans les stations de lavages à haute pression*

***Recommandation :** éviter de tondre les pelouses trop court ;*

*favoriser la rétention de l'eau dans le sol en répandant des copeaux ou de la paille autour des plantations ;*

*contrôler les éventuelles fuites d'eau sur les tuyaux et robinets et les réparer, le cas échéant ;*

*bâcher les piscines hors utilisation afin d'éviter l'évaporation ;*

*récupérer autant que possible l'eau de pluie pour l'arrosage.*

- **J'ai un jardin potager, qu'est-il interdit de faire ?**

***Restriction :** l'arrosage au moyen de système automatique et de jets de jardins est interdit*

***Recommandation :** arroser de petites surfaces à l'arrosoir, mettre un système de type goutte à goutte qui permet 70 % d'économie d'eau. Répandre un paillis ou un mulch (paille, foin, herbe tondue, écorce sur terrain acide), etc. L'association Au potager de Gland, qui se situe au chemin de la Falaise, se tient à disposition [contact@au-potager.ch](mailto:contact@au-potager.ch) pour vous conseiller.*

- **Ma pelouse a besoin d'eau, qu'est-il interdit de faire ? Quelles sont les recommandations pour limiter les dégâts ?**

***Restriction :** l'arrosage au moyen de système automatique et de jets de jardins est interdit.*

***Recommandations :** convertir tout ou partie des pelouses en prairies qui ne nécessitent pas d'arrosage ; à défaut, tondre au-dessus de 7-8 cm pour rendre les brins d'herbe plus résistants au stress hydrique.*

- **J'ai des fleurs ornementales et des pots de fleurs sur ma terrasse / mon balcon, qu'est-il interdit de faire ? Quelles sont les recommandations pour les entretenir ?**

***Rappel :** l'arrosage au moyen de système automatique et de jets de jardins est interdit.*

***Recommandations :** arroser à l'arrosoir ou au moyen d'un système d'irrigation de type goutte à goutte ; répandre un paillis ou un mulch (paille, foin, herbe tondue, broyat) de 10 centimètres d'épaisseur pour limiter l'évaporation et favoriser la rétention d'eau dans le sol.*

- **Les haies de mon jardin sont en souffrance, qu'est-il interdit de faire ? Quelles sont les recommandations pour les entretenir ?**

***Exception :** seul l'arrosage des haies en souffrance est autorisé (quel que soit le moyen).*

***Recommandations :** en cas de dépérissement visible, arroser impérativement, répandre au pied des plantations un paillis ou un mulch (paille, foin, herbe tondue, broyat) de 10 centimètres d'épaisseur pour limiter l'évaporation et favoriser la rétention d'eau dans le sol, arroser avec un système d'irrigation de type goutte à goutte.*

- **Les arbres de mon jardin sont en train de dépérir, que puis-je faire ?**

*Exception : seul l'arrosage des haies en souffrance est autorisé (quel que soit le moyen).*

*Recommandations : en cas de dépérissement visible, arroser impérativement, mettre en place des sacs d'arrosage (ou sacs d'irrigation) pour arbres disponibles en jardinerie, répandre au pied de l'arbre un mulch spécifique pour limiter l'évaporation et favoriser la rétention d'eau au sol. Pour trouver le bon type de mulch : contacter une entreprise spécialisée dans les soins aux arbres.*

- **Il est indiqué que je n'ai pas le droit de laver ma voiture, mais ai-je le droit d'aller la laver dans une station de lavage ?**

*Autorisé : Laver les véhicules dans les stations de lavage à haute pression est autorisé.*

*Recommandation : Limiter le lavage des véhicules au maximum*

- **Les stations de lavage de voitures sont-elles également soumises à des restrictions d'utilisation d'eau ?**

*Non, les deux stations de lavage à Gland sont équipées de système d'économie d'eau, permettant d'en diminuer la consommation.*

- **Que fait la Ville de Gland pour entretenir ses espaces verts ?**

*les terrains de football sont arrosés avec l'eau du lac ;*

*les pelouses ne sont plus arrosées ;*

*une bonne partie des pelouses a été transformée en gazon fleuri ou en prairies qui favorisent la biodiversité tout en ne nécessitant pas d'arrosage ;*

*seul l'arrosage des arbres en souffrance et récemment plantés est effectué ;*

*seul l'arrosage des fleurs ornementales et plantes en pot est effectué.*

- **Les périodes de sécheresse risquent de se multiplier ces prochaines années, quelle est la politique de la Ville en termes de nouvelles pratiques de végétalisation et d'entretien des espaces verts ?**

*Par le biais du plan de gestion différenciée des espaces verts 2020-2025 (PGDev), de nouvelles pratiques de végétalisation et d'entretien des espaces verts sont pratiquées. Cette gestion plus résiliente permettra de faire face aux conséquences du réchauffement climatique notamment grâce à un choix d'essences adaptées à cette évolution.*